

in charge

Lignes directrices Facture finale



À qui s'adresse ce document ?

Cette ligne directrice s'adresse à tous les prestataires de services et artisans qui ont réalisé des travaux dans le cadre d'un projet d'infrastructure de recharge pour camions électriques pour lequel les donneurs d'ordre ont demandé une aide financière au programme in charge.

Pourquoi établir la facture finale conformément à ce document ?

Une fois le projet mis en œuvre, l'entreprise requérante doit remettre toutes les factures finales. Celles-ci sont contrôlées par le programme in charge. Le montant de l'aide financière est calculé et versé sur la base des coûts réellement engagés.

Une facture finale établie selon cette ligne directrice présente les avantages suivants :

- Moins de travail pour toutes les parties concernées, en particulier pour les artisans ainsi que les personnes chargées de la facturation, car les documents incomplets ou peu clairs n'occasionnent pas de traitement supplémentaire ;
- Examen plus rapide et donc versement accéléré de l'aide financière ;
- Aide financière la plus élevée possible, car tous les coûts imputables sont clairement indiqués.

Comment établir une facture finale conforme aux exigences du programme d'encouragement ?

Commencez par classer les différents postes dans l'une des cinq catégories suivantes :

- Planification : étude de faisabilité, selon la phase 21 de la SIA ;
- Raccordement au réseau : raccordement au réseau, y compris le distributeur principal ;
- Ligne principale d'amenée du courant : du distributeur principal aux bornes de recharge ;
- Dispositif de recharge : les bornes de recharge, les redresseurs, la gestion de la charge en font partie ;
- Coûts non imputables pour l'aide financière.

Dans la facture finale, indiquez le montant total des coûts (hors TVA) par catégorie.

Le degré de détail des postes doit permettre d'évaluer si le poste fait partie des coûts imputables.

Vous trouverez un exemple de calcul à la dernière page de ce document.

Quels coûts sont pris en compte ?

Les coûts liés à la mise en place économique et appropriée de l'infrastructure de recharge et qui sont directement nécessaires et raisonnables sont pris en compte.

Le tableau donne un exemple de vue d'ensemble des travaux qui peuvent être pris en compte et de ceux qui ne le peuvent pas.

Planification (étude de faisabilité selon la phase 21 de la SIA)

Coûts imputables	Coûts non imputables (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> • Raccordement au réseau : clarification, dimensionnement, comparaison moyenne tension et basse tension • Concept de ligne d'alimentation • Emplacement des bornes de recharge, dimensionnement, évaluation des besoins • Modèles d'exploitation, estimation des coûts, rentabilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition d'un bien foncier • Procédure et représentation juridique en relation avec les oppositions et les recours • Permis de construire et taxes ESTI • Coûts d'exploitation • Prestations propres • Appels d'offres (SIA 41) • Direction des travaux, assistance au maître d'ouvrage • Etude du projet (SIA 31-33) et projet d'exécution (SIA 51)

Raccordement au réseau

Coûts imputables	Coûts non imputables (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> • Raccordement au réseau : contribution de raccordement au réseau versée au gestionnaire de réseau de distribution pour le renforcement du raccordement • Transformateur : bâtiment, transformateur, systèmes de support de câbles, installation moyenne tension, liaisons entre installations • Distributeur principal : appareils de commutation, distributeur principal basse tension, système de support de câbles, mesures de construction, répartiteurs de réseau • Batterie installée pour la mise en place appropriée et économique de l'infrastructure de recharge : cellules de batterie, système électronique comme un onduleur, raccordement, système de refroidissement, sécurité et protection incendie • Installation, mise en service, rapports de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Courant commun, p. ex. éclairage, et sorties de fusibles correspondantes • Installation photovoltaïque

Ligne principale d'amenée du courant

Coûts imputables	Coûts non imputables (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> • Génie civil pour le raccordement électrique des bornes de recharge et la pose de gaines vides • Fondations de la borne de recharge • Raccordement au réseau et lignes d'alimentation réseau • Câble pour le raccordement électrique des bornes de recharge, y compris la ligne d'alimentation entre le redresseur central et le distributeur • Distributeur intermédiaire (sous-distribution) pour bornes de recharge • Installation, mise en service, rapports de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Signalisation et marquage • Travaux de jardinage • Travaux de peinture • Protection contre les intempéries • Rénovations, p. ex. revêtement, qui ne servent pas à l'infrastructure de recharge ou à son alimentation

Dispositif de recharge

Coûts imputables	Coûts non imputables (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> • Borne de recharge et éléments nécessaires tels que refroidissement, systèmes de protection, lecteurs RFID • Redresseurs et composants nécessaires • Distributeur/prises • Système de gestion de charge • Installation, mise en service, rapports de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Installations de contrôle d'accès • Domotique • Vidéosurveillance

Modèle Électrotechnique
Industriestrasse 12
6030 Ebikon
CHF 111.111.111 TVA

Heidi Transport SA
Alpenstrasse 1
7304 Maienfeld

Modèle de facture finale pour le projet d'infrastructure de recharge dédiée aux camions électriques Dépôt Nord

N° de client : 001
Numéro de contrat : 999-999-001
Date : 01.02.2027

Désignation	Quantité	Prix/unité	Montant
Raccordement au réseau			
Batterie de stockage 1 MWh, y compris mise en service et transport	1	100 CHF	100 CHF
Distributeur principal BT et autres travaux	1	100 CHF	100 CHF
Raccordements selon offre du 11.11.2025			
Total raccordement au réseau			200 CHF
Ligne principale d'aménée de courant			
Sous-distribution E-Mobility	1	100 CHF	100 CHF
Ouverture par forage	10	10 CHF	100 CHF
Chemin de câbles en treillis	100	1 CHF	100 CHF
Câble 3 x 95/95 mm ² , avec tirage	100	1 CHF	100 CHF
Conduite de câble D=120	100	1 CHF	100 CHF
Transport et petit matériel de raccordement	1	100 CHF	100 CHF
Travaux de revêtement de la ligne d'alimentation	10	10 CHF	100 CHF
Total ligne principale d'aménée de courant			700 CHF
Installation de recharge			
Redresseur 500 kW	1	100 CHF	100 CHF
Distributeur 250 A	10	10 CHF	100 CHF
Borne de recharge 400 kW	1	100 CHF	100 CHF
Système de gestion de charge	1	100 CHF	100 CHF
Total installation de recharge			400 CHF
Coûts non imputables pour l'aide financière			
Reste travaux de revêtement	10	10 CHF	100 CHF
Marquage des places de parc	1	100 CHF	100 CHF
Éclairage	1	100 CHF	100 CHF
Total non imputable			300 CHF
Total brut de la facture			1600 CHF
Rabais de 5%			80 CHF
Sous-total			1520 CHF
TVA en sus (8,1%)			123 CHF
Total net			1643 CHF

Conditions de paiement : 30 jours

Nous vous remercions pour le mandat.